

# Evitera-t-on la rupture à Genève ?

## M. Briand a plaidé la cause de la Paix devant MM. Luther et Stresemann

Après avoir conféré avec Sir Austen Chamberlain, M. Briand s'est rendu hier soir à huit heures à la délégation allemande.

Il allait rendre au chancelier Luther et à M. Stresemann la visite qu'il avait reçue de ces derniers samedi matin.

A ce moment de la journée, la situation pouvait se définir de la façon suivante :

Les Allemands avaient, depuis 24 heures, donné l'impression qu'ils ne seraient nullement la rupture et qu'ils seraient désireux de tenter quelque chose pour l'arrêter.

D'une part, ils semblaient s'être rendu compte des responsabilités énormes qui leur étaient encourues à leur pays et, avec l'échec de la politique de Locarno, ils entraîneraient la dissolution de la S. D. N. et une situation européenne telle qu'on n'en aurait pas connue depuis l'avant-guerre.

D'autre part, ils avaient à tenir compte des engagements peut-être imprudentes qu'ils leur avaient fait à Genève, devant leur opinion publique, et affirmant que quand il arrive, l'Allemagne entrerait seule dans la S. D. N.

C'est entre ces deux données du problème qu'ils se débattaient depuis 24 heures et c'est pour le déterminer à la plus favorable des attitudes, qu'une fois de plus, le président du Conseil français s'était rendu hier soir auprès d'eux, pour plaider la cause de la Paix.

## Notre Premier maintient le point de vue français

Ce qui est certain pour le moment, c'est que M. Briand, qui continue d'avoir à ses côtés tous ses alliés, maintient fermement les positions de la France, au moins dans la mesure où elles étaient affirmées dans la proposition transactionnelle de vendredi dernier.

Il s'agit de savoir, par conséquent, si la délégation allemande, mieux informée, ou sous la pression des interventions dont elle est l'objet, a consenti à modifier son point de vue ; c'est ce qui apparaît pas encore clairement à l'heure présente.

## L'Allemagne s'est opposée à un désistement en faveur de la Pologne

MM. Luther et Stresemann se sont rendus samedi de l'effet déplorable produit sur la majorité de l'Assemblée, par son attitude intransigeante. Un certain nombre de membres non membres du Conseil avaient offert spontanément de se désister de leurs sièges en faveur de la Pologne, geste devant lequel les dirigeants du Reich eussent été désarmés. Or, craignant le blâme universel qu'une telle manifestation constituerait pour son pays, le chancelier est personnellement intervenu, et MM. Luther et Stresemann ont eux-mêmes renoncé à ce projet qu'avaient formé les représentants de la Petite-Entente.

## A Rœulx, un Polonais s'est dit coupable d'un crime

### Arrêté pour menaces de mort il nie maintenant

Depuis plusieurs mois, M. Charles Dufosse, marchand de liqueurs à Rœulx, avait à son service comme domestique, le sieur François Mynarsky.

Il y a quelques jours, ce dernier, n'étant pas rentré à l'heure habituelle, son patron s'en fut à sa rencontre, afin de ramener au moins l'équipage qui lui avait confié.

Il trouva le domestique en train de se débarrasser de la commode.

Après avoir vu son patron, il se mit à l'insulter grossièrement, à le diffamer et finalement à le menacer de mort en tirant un couteau de sa poche.

M. Dufosse, pour éviter des coups, partit et revint à la gendarmerie.

L'enquête sur cette affaire révéla que Mynarsky avait déjà proféré des menaces de mort contre Adélaïde Maille, 30 ans, servante au service de M. Dufosse parce qu'elle refusait de l'épouser.

Evénement pour l'excellent raison que le Polonais était marié et père de famille, Mynarsky déclara à Mlle Maille qu'il l'épouserait, ce à quoi elle refusa dans ce but l'insultant et le menaçant de mort, lorsqu'il revenait de la mine.

On a appris de plus, qu'un jour que le Polonais était en venue de confidences, il avait dit à son patron qu'il avait tué un homme, ce qui fut rendu coupable d'un meurtre, de complicité avec un de ses compatriotes.

Lorsqu'il se trouva en présence des gendarmes, le domestique se tordait et finit par avouer qu'il était venu en France sous un nom d'emprunt.

Il s'appellait en réalité Jacob Krul, était âgé de 31 ans et était de Bielska.

Lorsqu'en 1922, il avait décidé de venir en France, il avait été effrayé de la longueur des formalités. C'est alors qu'il trouva à acheter pour la somme de 10,000 marks un passeport à un ouvrier agricole du nom de Mynarsky ; ce dernier ne pouvant venir en France parce qu'il était fracturé une jambe.

Krul travailla à Mizelle, puis à Marconay (Côte-d'Or) et de là, il vint à Rœulx.

Krul nie tous les faits qu'on lui reproche, y compris les confidences qu'il avait faites au dimanche matin au Parcquet de Valenciennes, il a été arrêté sous l'inculpation de menaces de mort.

# LA MI-CARÊME

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le soir, en de multiples points de la ville et des faubourgs, de nombreux bals furent fêtés, humbles ou magnifiques. Dans la nuit, certaines garçottes populaires firent leurs débuts. Les bals de la Mi-Carême, de la bonne soupe, et dans les bals, tout chauds... et de la bonne sacrifiée bien cuite !

Le bal de la Fédération des Amicales. Hier soir, la Fédération des Amicales donnait un bal de gala où l'on a remarqué de nombreux travestis et des costumes originaux de nombreux dirigeants de la Fédération étaient présents ainsi que les présidents et présidents des amicales et des institutrices ou institutrices. Cette fête très brillante s'est terminée très tard au milieu de la plus franche gaieté.

## A ROUBAIX

Du monde dans les rues, beaucoup. Des chants joyeux, des bruits divers soulignant la galeté aussi, mais rien en somme de bien remarquable. Cette Mi-Carême nous a semblé manquer de cohésion et les groupes, bien intentionnés, certes, avoir eu le tort de faire, comme l'on dit, cavalier seul.

Une organisation d'ensemble aurait pu réunir les diverses associations et donner à leur défilé en ville un caractère plus « cohésif ». C'est individuellement que se sont offerts à la curiosité amusée du public : Les Bigophones du « Ciel de Four », « Les Amis de la Grande Pinte », « Les Joyeux de chez Terry », « Les Joyeux Cyclistes », « Les Philanthropes de Croix ».

Certes, à chacun on leur part de succès, mais à notre avis, une production d'ensemble eût été bien mieux. Ajoutons qu'indépendamment des sociétés constituées, des groupes, plus ou moins nombreux, se sont égarés au son du tambourin à faire du bruit.

Et si le bruit est de la joie, il y a eu de la joie.

## A TOURCOING

La fête de la Mi-Carême a été hier très animée à Tourcoing.

A cette occasion de nombreuses attractions foraines s'étaient installées sur la place Charles Roussel, but de promenade pour les manants et leur petite famille. Des groupes divers et des chars ont parcouru les principales rues de la ville.

Vers 18 heures, Grand-Place et rues avoisinantes, une foule nombreuse, des masques comiques amusent beaucoup les passants. Toutes les maisons d'attractions regorgent de monde. Au « Skating du Freney », il y a plus de 3000 personnes. Des travestis magnifiques sont venus pour prendre part aux grands concours du Carnaval chez Deconinck où 2500 francs de prix sont répartis entre les gagnants.

Le soir, à 8 heures, une foule nombreuse, en est de même aux Cinéma des Fêtes, rue Houdard et Brun Pain, où toutes les salles de cinéma sont transformées pour la circonstance en salles de danse.

Le Char des Bigophones du Pont de Neuville, qui vendait une chanson au profit des « Vieux de l'Aspic », a obtenu avec cette nombreuse société un beau succès.

En est de même du Groupe des « Femmes et Gendarmes » et des « Gendarmes », dans toute la ville donne la note gaie.

Pendant toute la soirée une grande animation a régné au Centre et dans les principales rues. Les attractions, lundi, presque toutes les usines chôment.

## Un char réclame culte par un tramway à BESSES

Un accident a, néanmoins, attristé la Mi-Carême à Tourcoing. Un camion automobile, appartenant au char de la ville, dans la vingtaine de jeunes gens, a été tamponné par un tramway.

Le char revenait d'avoir été faire une randonnée à Roubaix et de diriger dans la direction de la Blanche-Porte, par la rue Victor Hugo. Arrivé au rond-point du Pont Electric à l'entrée du boulevard de Lille, le camion a été tamponné par un tramway.

Le camion a été renversé sur le côté et son conducteur, M. Békars, est dirigé sur Lille. Le camion automobile fut soulevé par la voiture motrice et les masques pris de panique sautèrent épouvantés sur la chaussée.

M. Lenfant, commissaire central, qui se trouvait sur le tramway et était l'un des premiers témoins de l'accident, fit transporter les blessés au Café Proxos, rue Saint-Vincent-de-Paul, où M. le docteur Huriez, mandaté d'urgence, vint leur donner ses soins. Quatre des occupants avaient reçu des blessures plus ou moins graves.

René Leplat, 16 ans, demeurant à Neuville-en-Ferrain le plus grièvement blessé, il porte des plaies dans la région frontale gauche, une jambe gauche décollée et des contusions aux jambes.

Les autres, Lomenau, 23 ans ; Lacroix, 18 ans, Laurent, 19 ans, tous de Neuville-en-Ferrain, ont été contusionnés, ils ont été transportés à l'Hôtel de la Ville, rue de Valenciennes, où M. le docteur Huriez, mandaté d'urgence, vint leur donner ses soins. Quatre des occupants avaient reçu des blessures plus ou moins graves.

Sur la voiture motrice du Monny, les dégâts n'ont été que purement matériels, l'avant a été défoncé et les glaces brisées ; il n'y a eu heureusement personne de blessé.

## A DUNKERQUE

C'est par une journée assez grise qu'a circulé hier à Dunkerque le cortège de la Mi-Carême, qu'avait préparé avec le plus grand soin notre active Commission municipale des fêtes.

Une attelage considérable se trouvait sur tout le parcours.

Après avoir vu, en différents quartiers, où la jeunesse s'en donna à cœur joie.

## GRÈVE DE 1.500 OUVRIERS

Une grève s'est déclarée à Bèzons à l'usine de la société industrielle des Téléphones où l'on fabrique des câbles téléphoniques. Sur 1.500 ouvriers et ouvrières que compte l'établissement, 80 seulement continuent de travailler. Les hommes et femmes refusent toute augmentation quelconque de 6 francs. La direction ne veut discuter que si le travail est repris. Les chômeurs sont 14.

On remarqua, ouvrant la tête du cortège, quelque chose à la jeune femme : elle était morte, peut-être.

Cette idée, un singulier déchirement se fit dans le cœur du duc de Lyse.

Morte ! morte ! Cette Bérangère qu'il n'avait jamais couronné et pour laquelle cependant son cœur avait si étrangement battu depuis quelque temps ?

Morte ! ce n'était pas possible, ce serait pour lui une trop épouvantable punition. Il renvoya son valet de chambre.

Quelle que soit l'heure à laquelle Mme la marquise de Beaujeu rentra, lui dit-il, vous viendrez me prévenir.

Il essaya de fermer les paupières ; ce fut inutile ; devant ses yeux passait et repassait sans cesse l'adorable visage qu'il avait vu une seule fois si hautain et si courroucé, mais dont les traits devaient, à partir de ce moment-là, rester éternellement gravés dans son cœur.

Ne pouvant appeler le sommeil à lui, le duc de Lyse se leva, s'habilla, et, après avoir rallumé lui-même le feu de sa cheminée, se mit à arpenter son appartement en long et en large.

Un désespoir sans nom l'envahissait peu à peu ; avec son esprit jadis si subtil et si ingénieux, il essayait de chercher les probabilités du voyage de Pedro Malgar et de l'émission de Viviane... cette émotion qui lui avait fait quitter l'hôtel sans son père ni son mari, et qui était cause qu'un million de nuit la jeune femme n'était pas encore rentrée.

Mais peut-être aussi que les craintes du duc de Lyse étaient exagérées ; peut-être que la jeune femme n'était pas morte ; peut-être qu'elle était seulement bien malade et que Pedro Malgar l'avait amenée en France pour la faire soigner.

Un coin de feu étincelait depuis longtemps. Charlotte dormait profondément dans une bergère, abandonnant le retour de sa maîtresse.

Cette chambre vide produisait au duc un singulier effet ; il lui semblait que ses deux filles à la fois allaient lui être ravies, qu'il ne les reverrait jamais, que son existence deviendrait morte et silencieuse comme cette niche déserte.

# Un train précipité sur une locomotive

35 VOYAGEURS BLESSÉS

Le train de voyageurs n° 211, quittant Paris-Bastille à 19 h. 08, et devant arriver à Sacy à 19 h. 34, a tamponné une locomotive haut-le-pied, à 10 heures 30. La gare de Sacy-Bonneuil a ses deux voies principales bordées par un ensemble de voies de garage reliées au chemin de fer de grande ceinture. La manœuvre, sur ce garage, est faite par la voie locale, reliée directement au garage et par la voie de grande ceinture, laquelle traverse les lignes principales de la gare de Sacy-Bonneuil.

La locomotive haut-le-pied, qui devait normalement suivre la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

Uniquement suivie la voie locale, avait été dirigée sur la voie de la grande ceinture. Cette manœuvre, qui est irrégulière, aurait été commandée par M. Crance, intérimaire, en fonctions à Sacy seulement depuis la veille.

L'employé Chartron devait piloter la locomotive haut-le-pied à travers les voies, mais il se serait déchargé de sa besogne sur un employé, M. Bossu, qui ne connaissait pas la gare. Le train 211, voyant la voie libre poursuivait son parcours normal et vint heurter la locomotive haut-le-pied engagée sur le croisement.

# GRENAY

EDEN DES VIEUX MÉNAGES

Quarante noces d'argent y ont été célébrées hier au milieu d'un concours de population considérable

GRENAY 14 mars. — Quarante couples, unis, les uns depuis quarante-cinq ans, les autres depuis 35, défilant dans les rues d'une ville, bras dessus, bras dessous, comme de jeunes époux, aux accents d'une musique entraînant c'est un spectacle plutôt rare, que peu de villes ont eu l'honneur de contempler. Cette fête des « vieux ménages » s'est déroulée au Jardin d'essai de Grenay, l'actrice cité du boudin bouillier du Pas-de-Calais, au milieu d'un concours de population considérable, où quarante noces d'argent ont été célébrées.

En même temps que la laborieuse cité noire fêtait les 25 années de mariage au moins, de 40 ménages, Grenay, devait célébrer, en ce dimanche de mi-carême, une nocé de diamant. La Féraldis, à vocation, qui en fut autrement. L'un des jubilaires en effet, est décédé, il

C'est la fête familiale... C'est la fête de tous. Devant... à l'air, toute la population de la commune est rassemblée.

Les uns ont le regard... par la fête... mariage ; « Vive mariage !... »

Sourires, sourires, les jubilaires, gravissant les escaliers de l'Hôtel de ville, qu'ils ont montés il y a un quart de siècle... que de souvenirs... que de joies, n'évoque pas cette heureuse journée !

Honneur aux « vieux époux » ! Dans la grande salle des fêtes, à l'ombre du buste du pacifique laurier, le Conseil municipal est rassemblée au complet. Le maire, Derobert, conseiller d'arrondissement, a été

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés.

Parmi ceux qui ont participé au concours des blessés, on se précipita sur le secours des blessés. Parmi ceux qui ont participé au concours des bless